

> CONTRAT LOCAL DE SANTÉ <

UN PLAN D'ACTIONS POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Avec son Contrat Local de Santé, Mauges Communauté veut proposer aux habitants une offre de santé adaptée aux réalités du territoire.



Porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et Mauges Communauté, Le Contrat Local de Santé (CLS) concrétise une réflexion partagée sur l'offre de santé du territoire et sur les projets d'avenir. Pendant 9 mois, professionnels de santé et du social, habitants et élus ont travaillé avec le cabinet conseil EQR-Mazars. À partir d'un état des lieux, Mauges Communauté s'engage aujourd'hui sur 25 actions pour apporter des réponses aux besoins du territoire.

Des forces et des faiblesses

Dans le domaine des soins hospitaliers et des soins à domicile, l'offre de santé du territoire est jugée globalement satisfaisante. La présence du CLIC et de la MAIA, est notamment soulignée. Ces structures de coordination permettent d'informer, d'évaluer et d'accompagner les personnes âgées et leurs proches vers les services dont ils ont besoin. Cependant, l'accès à certains services

semble encore difficile et la prise en charge du vieillissement pour les adultes en situation de handicap reste insuffisante. L'offre de soins libérale, quant à elle, même si elle est fragilisée par une moyenne d'âge élevée des médecins généralistes, est dynamisée par la construction de maisons de santé pluridisciplinaires.

Un coordinateur de santé

Un agent territorial de Mauges Communauté aura pour mission d'organiser des actions de prévention et de coordonner les différents professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins des patients et pour renforcer les parcours de soins. L'objectif est d'éviter les ruptures dans les différentes prises en charge des patients, en favorisant le dialogue entre les services et professionnels ou en encourageant par exemple les initiatives de types transports adaptés ou solidaires permettant aux personnes de se déplacer dans les différents services.



Le Contrat Local de Santé a été signé le 4 novembre 2016 par l'Agence Régionale de Santé et Mauges Communauté, partenaires pour porter ce projet à l'échelle du territoire des Mauges.

“

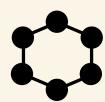
Les besoins évoluent, il y a sûrement des **choses à expérimenter**, des **innovations à apporter**, le cadre du CLS permettra cela.

Albéric Buton,
directeur du Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)
Loire et Mauges

”



130 personnes ont été associées à l'**élaboration du CLS** : élus, professionnels des milieux de la santé et du social, habitants



25 actions déclinées pour **mettre en réseaux** les acteurs du territoire



5 ans pour **organiser la prévention et repenser l'offre de soins** dans une logique de parcours

> ÉCONOMIE <

INNOVATION, SAVOIR-FAIRE ET PERFORMANCE DES VALEURS CLÉS POUR ENTREPRENDRE

Mauges Communauté souhaite à travers ce magazine mettre en avant les filières et les réseaux d'entreprises présents sur le territoire, pour montrer la diversité et le potentiel de son économie. La maroquinerie Audouin, adhérente du Réseau du Bellay, est le premier exemple de cette culture entrepreneuriale d'excellence du territoire.



La Société Audouin et Fils, maroquinerie créée en 1947, est spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie, le gainage d'accessoires pour l'automobile de luxe et l'ameublement. L'entreprise de Saint-André-de-la-Marche compte aujourd'hui une quarantaine de salariés. Elle a participé à la création du Réseau du Bellay.

1. Le Réseau du Bellay c'est qui ?

Impulsé par la CCI de Maine-et-Loire en 2010, le Réseau du Bellay fédère actuellement 17 entreprises industrielles du Maine-et-Loire, dont 7 sur le territoire des Mauges, représentant plus d'un millier d'emplois.

Ces entreprises familiales partagent une même spécialisation : la **fabrication de produits de luxe Made In France** au service des plus grandes marques mondiales, et ce dans des secteurs très variés et fortement ancrés dans notre territoire : orfèvrerie et travail du bois, travail du cuir et du tissu, sellerie...

2. À quoi sert le Réseau du Bellay ?

Le réseau permet à des entreprises aux trajectoires différentes mais aux savoir-faire complémentaires de se

rencontrer : partages d'expériences, visites d'entreprises, participation à des salons en commun...

L'objectif est de s'associer pour être visible et reconnu aux yeux des plus grandes maisons du luxe.

3. Quel est l'avenir des métiers du luxe ?

Les entreprises industrielles travaillant pour le luxe ont un carnet de commandes bien rempli et de fortes perspectives de développement. Ces entreprises disposent d'un savoir-faire qui ne s'improvise pas : on estime qu'il faut cinq ans pour former « une main » dans la couture. Nombre d'écoles et de centres de formation préparent à ces métiers exigeants, comme l'Institut Colbert ou le Lycée de la mode à Cholet. Ce sont des métiers en recrutement qu'il faut valoriser et faire connaître.

“

Le réseau du Bellay m'a permis de pousser la porte de grandes maisons du luxe et de travailler sur des projets en commun avec d'autres entreprises, je pense notamment à un coffret en bois d'une grande marque de champagne pour lequel nous avons réalisé le gainage cuir.

”

Laurent Audouin, Directeur général de la Maroquinerie AUDOUIN

Pour en savoir plus :
www.reseaudubellay.fr
www.audouin-cuir.fr

L'ÉCONOMIE SUR LE TERRITOIRE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

9 000
entreprises

12 % de + de 10 salariés

2/3 de ● de 3 salariés

20 % de 3 à 10 salariés

eram

{chaussures}
St-Pierre-Montlimart
Montrevault-sur-Èvre

GRIMAUD FRÈRES*
SÉLECTION

{élection avicole}
Roussay
Sèvremoine

ISOVER

{isolation thermique}
Chemillé
Chemillé-en-Anjou

70ZA
{zones d'activités}

10 % dans l'agriculture

30 % dans l'industrie

40 % dans le tertiaire

20 % dans l'artisanat

44 000
emplois publics et privés

De **grandes entreprises** présentes dans les Mauges dont :

> CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ <

FAVORISER LE « MANGER LOCAL » EN RAPPROCHANT CONSOMMATEURS & PRODUCTEURS

Mauges Communauté a engagé un Projet Alimentaire Territorial, animé par la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, pour rendre accessible au plus grand nombre des produits locaux de qualité.



L'organisation de marchés spécifiques permet de mettre en valeur les producteurs locaux, de créer un nouveau point de vente et de faciliter ainsi l'échange vers les consommateurs en direct. Le 29 août 2016, à l'occasion de la Foire de la Petite Angevine à Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges, 8 producteurs ont présenté et vendu leurs produits. Ils ont également participé à la réalisation de 140 plateaux gourmands vendus sur place le midi.

« Les attentes des populations en matière d'alimentation évoluent de plus en plus vers de la qualité, de la traçabilité et du local. La richesse et la diversité du territoire de Mauges Communauté sont un véritable atout pour mettre en adéquation ces demandes avec une offre locale très variée.

Le Projet Alimentaire Territorial de Mauges Communauté doit justement permettre de faire le lien entre production agricole locale et consommateurs en contribuant à un développement cohérent et harmonieux des circuits alimentaires

de proximité. La complémentarité des filières (filières courtes et filières longues de proximité tracées) sera un point fort pour le projet.

Ce projet se construira avec l'ensemble des acteurs volontaires et impliqués pour garantir sa réussite. N'hésitez donc pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer à ce projet ».

Vincent BOUDET,
conseiller en développement territorial
à la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr
02 41 96 77 00



Retrouvez les **produits locaux** en vente directe sur la carte interactive d'Approximite.fr depuis : www.maugescommunaute.fr

> EN SAVOIR + <

« Manger local »

C'est trouver **au plus près de chez soi** ce dont on a besoin, au **maximum à l'échelle régionale**, et ce, que l'on soit un particulier, un restaurant collectif ou un professionnel.

Consommer des produits locaux, c'est :

- une garantie de **respect des saisons** et de **proximité** ;
- la possibilité de discuter avec les producteurs et de **mieux connaître leur travail** ;
- un « **juste prix** » pour le consommateur et le producteur ;
- un **maintien de l'emploi** et de **l'économie locale** (producteurs, transformateurs, artisans...).

Les circuits alimentaires de proximité tracés 